

AR Prefecture

063-216303537-20241129-2024_11_45-DE
Reçu le 02/12/2024

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -quatre, le 29 novembre à 20 h 00
- présents	10	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	10	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	0	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
25 novembre 2024 25 novembre 2024

Présents : BLANC-PAGET Paule, BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absent excusés :

a été nommé secrétaire : M. BLANCHARD Pierre

Délibération 45 – 2024

Subventions budgets annexes

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux versements sur les budgets annexes, CCAS et EAU/ASSAINISSEMENT, prévus au budget principal :

- Budget CCAS : versement de 3 500.00 euros suite à la prise en charge des repas de la cantine scolaire à tarifs réduits
- Budget EAU / ASSAINISSEMENT : versement de 15 000.00 euros suite à d'importants travaux d'entretien de réseaux

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents autorise Madame le Maire à procéder aux deux versements.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 02 décembre 2024
et publication ou notification du 02 décembre 2024

